

Orientation pour concours directeur de greffe

Par **Morgane 1230**, le **04/01/2020** à **22:55**

Bonjour, actuellement en L2 droit j'aimerais m'orienter vers le métier de directeur de greffe. Si je trouve assez facilement des informations concernant le concours je ne trouve pas d'infos concernant les masters à faire pour être préparer au concours. Quelqu'un pourrait m'aider s'il vous plait ?

Par **vongola**, le **05/01/2020** à **13:36**

Bonjour pour m'être également intéresser aux concours effectivement il y'a peu d'informations à ce sujet sur internet. Après pour avoir passer plusieurs mois dans un TGI, et en avoir parler avec des greffiers. Il faut privilégier les masters de droit privé qui ont vocations à préparer le concours d'avocat voir l'ENM, les matières des différents concours sont sensiblement proches, ce qui est normale étant donné que le greffier assiste le magistrat dans son travail. Après je ne dis pas cela pour vous décourager mais j'espère que vous vous êtes renseigné sur la réalité de ce métier.

Le greffier a une place particulière, les magistrats ne se montrent pas toujours très reconnaissants envers eux, et ils sont en premières lignes pour subir la pression des avocats et des justiciables dès que les choses prennent un peu trop de temps, (les gens ont plus de facilité à insulter un greffier qu'un magistrat).

Le greffier en chef lui a plus une démission de gestion administrative que juridique, il faut gérer le personnel, le matériel, passer des contrats de marché public etc, c'est plus un agent administratif qu'un auxiliaire de la justice de mon point de vue, dans le sens où il n'intervient pas véritablement dans la procédure. Après au niveau des avantages, les horaires sont assez souple 8h17h, mais selon les services la charge de travail n'est pas la même, mais en général même quand ils sont débordés la cadence de travail ne change pas.

Après le salaire est plutôt intéressant on commence à 1800€ et on peut finir à 4000€ je crois que c'est réglementé donc ça augmente avec les années (pas sur du tout). Mais il faut être conscient encore une fois que si des connaissances juridiques sont indispensables, le greffier en chef ne fait pas du droit, c'est ce qui pousse certains à quitter ce poste et à tenter l'ENM puisqu'une parcelle existe entre les deux postes après 4 ans de travail je crois.

Dernière chose il faut savoir que le concours de greffier en chef n'est pas plus facile que celui de l'ENM ou CRFPA, les places sont rares et beaucoup le tentent en parallèle de l'ENM donc le niveau est assez élevé.